

par une barrière de glace immuable pendant bien des mois dans l'année. De plus, la Chambre considère comme son devoir aussi sacré qu'impérieux de déclarer que toute union fédérale des colonies nord-américaines comprenant l'île serait aussi hostile aux sentiments et aux aspirations de ses habitants que mal disposée à l'égard de leurs intérêts les plus essentiels et les mieux conçus.

On se mit à exercer de fortes pressions sur la petite île qui s'obstinait. Le secrétaire aux colonies l'exhorta à se joindre au Canada, à défaut de quoi elle pourrait se voir contrainte de payer le traitement du gouverneur. On serait porté à croire que la menace allait atteindre son but, mais les insulaires sont rusés. Puis, le gouvernement canadien imposa un tarif douanier sur les exportations de l'île. Trois membres du cabinet s'amènèrent d'Ottawa avec une offre plus avantageuse, mais en vain. L'île ne céda ni aux menaces ni aux tentatives de corruption.

En 1871, cependant, elle se rendit compte qu'elle ne pouvait plus rester isolée. Il fallait admettre le progrès. Le gouvernement de coalition Pope adopta en l'espace de deux jours une loi concernant l'aménagement d'un chemin de fer depuis Georgetown, sur la côte est, jusqu'à Cascumpec, dans la partie ouest. Le chemin de fer n'était pas censé coûter plus de \$5,000, mais le besoin s'en faisait vivement sentir. Les routes étaient impraticables au printemps, en automne et en hiver. On voyageait en bateau de Charlottetown à Summerside, les deux plus grandes villes de l'île. En ces saisons, on ne pouvait entreprendre de longs voyages par voie de terre. Par ailleurs, on pensait qu'un chemin de fer aiderait l'économie de l'île, permettrait d'accroître le commerce, de mettre plus facilement les ressources en valeur, de faciliter les communications entre les divers points de l'île et d'améliorer les relations avec le continent. Le coût d'un chemin de fer était élevé pour une population de quatre-vingt à quatre-vingt-dix mille personnes. On n'avait pas accordé de contrat pour cette entreprise; c'est pourquoi la ligne serpente le long du moindre cours d'eau et de toutes les collines du pays. On me dit que, même à cette époque-là, il se donnait des pots-de-vin. On s'est rendu compte que le chemin de fer n'était pas rentable, la population ne pouvait pas payer assez d'impôts pour en défrayer la construction, sans même parler de l'exploitation. Et le Trésor était à sec.

On nous raconte la même chose aujourd'hui quand il est pratique de dire que le Trésor est vide. Le seul recours c'était donc de s'adresser au Dominion.

Après plusieurs voyages à Ottawa et bien des discussions entre les gouvernements, on nous a reçus dans le Dominion à des conditions très avantageuses. Le gouvernement fédéral devait avancer 8 millions de dollars environ pour acheter la terre dont une partie était stérile et marécageuse. La province pouvait contracter une dette égale à \$50 par habitant de l'île, comme l'indique le recensement de 1871. En dédommagement de la cession au Parlement du Canada des pouvoirs d'imposition, le Canada devait verser annuellement, à la province de l'île du Prince-Édouard une subvention de \$30,000 en plus d'une subvention annuelle égale à 80c. par habitant dont le nombre s'élevait à 94,021 comme l'indique le recensement de 1871. La subvention de 80c. par tête devait être augmentée proportionnellement à l'augmentation de la population de l'île jusqu'à concurrence de 400,000 habitants—on ne manquait certes pas d'optimisme—et une fois ce chiffre atteint, la subvention devait par la suite être fixée à 80c.

Le gouvernement central devait assumer le coût de presque tous les services publics. Un service continu de navires à vapeur entre l'île et le continent devait être établi. Je signale cette condition entre autres. L'île devait être représentée par six membres au Parlement fédéral; le Canada devait assumer la dette du chemin de fer, après quoi il en devenait propriétaire.

Les insulaires de l'époque ont imposé des conditions très dures. Il est évident qu'Ottawa désirait vivement que l'île du Prince-Édouard s'unisse au Canada, mais je me demande si les premiers hommes qui ont siégé au Parlement fédéral n'ont pas éprouvé une certaine gêne de tant d'exigences.

Charlottetown a fort bien célébré l'événement, comme il se devait. Il y avait des drapeaux, des pavillons, des banderolles et des rubans partout. Les navires dans le port et les rivières (il y en avait beaucoup en cette époque lointaine), étaient pavoisés. Le drapeau du Dominion avait été hissé sur l'édifice Colonial, maintenant, l'immeuble provincial, sur le bureau de poste et au fort Édouard où l'on tira une salve de 21 coups de canon. La foule assemblée au square de la Reine chanta avec entrain l'hymne national pendant que sonnaient à toute volée les cloches de la ville et des églises.

Puis, du balcon de l'immeuble provincial, le chef de police proclama l'union à haute voix, annonçant au monde que l'île du Prince-Édouard devenait une province du Dominion et s'assurait ainsi une place dans l'histoire du Canada.